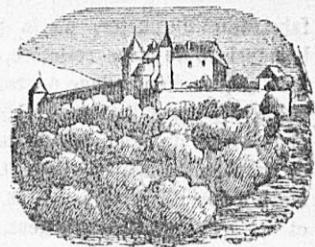




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Baïsse. . . 1 an, Fr. 4.50
 . . . 6 mois 2.50
 Stranger. 1 an 5.—
 . . . 6 mois 3.—
 payables d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 7²⁵ 10⁰⁵ 2⁴⁰ 6⁴⁴. — BULLE, arr. 9⁰⁵ 12⁰⁰ 4³⁰ 9⁵⁵.

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. Réclames : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne.

S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1^{er} étage)

Bouleyres, 84.

el Moderne - Bulle

embre Rideau : 3 heures.

théâtrales

FRANCE

atholiques
lle Cécile Desbiolles.

ME :

NARD

par Théodore BOTREL.

Sauvetage.

actes
gne sur Mer ».; 1^{er} fr. ; 11^{mes} 60 cts.

ni-place.

réservées à l'Hôtel Moderne.

MONTAGNES

l'après-midi, au Café Gruyère
te par voie de mises publiques, leurs
e, à 45 minutes de Pringy, de la
; grande quantité de bois en partie

ble, au soussigné.

s exposants :

ic de Gruyères, à PRINGY.

ANNERIE

OIR

hâteau-d'Oex).

aux.

perméable pour chaussures.

de tous les

es de sapin

bile.

es à mon domicile.

s LENOIR, tanneur.

le pour les Cafés

l 1915

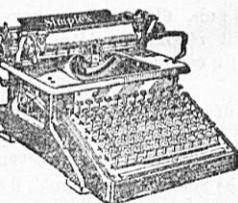
E"

oute personne qui le demandera

ERCURE".

Smith Premier

SIMPLEX"



H 8505 F

première machine à écrire

à prix modéré

ne construction et d'un

rendement parfaits.

Premier Typewriter Co.

ERNE, Bärenplatz, 6.

Lausanne

café-restaurant

tre de suite ou pour époque à
dans quartier industriel, nombreux
grand passage. Affaire excellente
meur sérieux. Gros chiffre d'affaires.
qui financier d'une brasserie.

er les offres par écrit à E. Jaton

Blanchisserie suisse, Etraz

usanne.

Un colosse chancelant

Au sein de la plaine immense, un arbre, vrai géant de la flore végétale, dressait vers le ciel sa cime orgueilleuse. Ses racines étaient si puissantes qu'elles donnaient à l'arbre l'apparence d'une vigueur indestructible. En effet, celui-ci avait pu résister à tous les ouragans ; il était sorti victorieux de tous les assauts des vents les plus furieux.

La cime de cet arbre était si touffue, ses branches s'étendaient, puissantes, si loin que l'ombre produite par le feuillage était semblable à la nuit. A cette ombre, rien ne pouvait pousser ni germer. A lui seul, le colosse absorbait toute la sève que la terre pouvait fournir. En dépit des bienfaites ondées que le ciel répandait sur la terre, sous l'arbre géant, le sol était lamentablement sec. Tout, dans ce que la bienfaitante nature donnait à la végétation, était pris par le géant.

Mais, depuis quelques années, bien qu'il conservât toutes ses branches, tout son feuillage, l'arbre donnait des signes de lassitude, des signes d'épuisement. Un observateur attentif aurait remarqué combien cette apparence de force, d'invincibilité était apparente seulement. En effet, un ver rongeur avait miné le pied du colosse et ses ravages s'étendaient peu à peu dans tout ce grand corps dont le cœur même était bientôt réduit en poussière.

Il tenait pourtant encore debout, semblant défier les vents et les tempêtes. Son écorce seule le soutenait. Peu à peu, la cime s'inclinait et, bientôt, sous les efforts puissants d'un vent qui descendait de la montagne, le colosse s'inclina davantage ; son soutien, devenu bien faible, finit par céder devant la force de l'ouragan et le géant, que l'on croyait éternel et invincible, s'écroula dans la plaine. De tout ce grand corps, il ne resta que des débris informes et des branches qui, bientôt, finirent par tomber également en poussière.

Vous connaissez tous ce colosse que rien ne semble pouvoir ébranler. C'est le régime qui gouverne le canton de Fribourg. C'est ce régime néfaste qui, pendant de trop longues années, a su accaparer au profit d'une seule caste, d'un seul parti, toutes les forces vives de la nation. A l'ombre de ce régime, rien ne peut germer,

rien ne peut grandir que ce qui est à l'unique profit du géant.

Ses branches s'étendent sur la plus grande partie du pays, branches gourmandes, branches productives aussi, mais vivant uniquement de la sève accaparée par l'arbre géant, cette sève que l'on nomme la sueur du peuple.

Ce colosse est le régime conservateur qui, en vue de son unique profit, sans souci des véritables intérêts du peuple, a su accaparer, pour lui seul et pour les branches gourmandes dont il assure l'existence, le plus clair du produit de la bonne terre fribourgeoise. A son ombre, rien ne peut subsister, ni l'industrie que le régime tue en son germe parce qu'il a peur de son développement, ni le commerce qui fait ces parages, qui doit les faire s'il ne se résigne pas à vivre dans les branches mêmes du feuillage.

Les racines qui s'étendent sur tout le pays, ce sont les impôts qui absorbent avidement toute la bonne sève dont la terre est si généreuse. Mais le colosse est trop exigeant. Il veut plus de sève que ne comporte sa végétation propre. L'excès d'humidité lui sera funeste. C'est par cet excès de sève que lui sera apporté le germe de sa décadence ; c'est grâce à lui que le ver rongeur s'infiltrera dans cet organisme et finira par le détruire si bien qu'il n'en restera rien, rien que poussière et corruption.

Le vent venu de la montagne, ce vent qui abat si bien les colosses de la végétation, c'est le souffle de l'indignation populaire ; le peuple est las enfin d'être berné, d'être exploité ; il veut finalement connaître un peu de liberté ; il veut reconquérir son droit d'avoir place au soleil ; il entend que l'on ne fasse plus de la politique exclusivement en faveur d'un parti auquel on rapporte tout, mais bien une politique en faveur du pays. Et cette indignation sera si formidable qu'elle finira bien par renverser le colosse, aux apparences si puissantes, que ne soutient plus que sa propre écorce.

Le peuple est las de travailler sans relâche, sans trêve ni merci pour le seul profit d'une caste ; il entend que la justice et la liberté règnent sur la bonne terre de notre Nuithonie. Pour que puisse régner la liberté, il faut que tombent aussi toutes les branches gourmandes de l'arbre national. Il faut

que le pays renonce aux turpitudes d'antan, si lourdes à supporter et dont le poids va risquer d'écraser les épaules pourtant si puissantes de nos concitoyens.

Quelles sont ces fautes ? A qui en incombe la responsabilité ? Qui doit les réparer ? C'est ce que nous verrons prochainement.

Massacres d'Arméniens.

Le 25 juin, les Turcs cernèrent la ville de Bitlis et coupèrent ses communications avec les villages arméniens voisins ; à la suite des visites domiciliaires, la plupart des hommes en bon état physique furent séparés des femmes et de leur famille. Les jours suivants, tous les hommes furent fusillés en dehors de la ville et enterrés dans de profondes tranchées qu'ils avaient dû creuser eux-mêmes. On distribua les jeunes femmes et les enfants à la populace turque ; les autres, les mutilés, furent chassés vers le Sud et, croit-on, noyés dans le Tigre. Toutes les tentatives de résistance furent aisément réprimées par les troupes.

Les Arméniens qui essayèrent de se défendre, après avoir tiré leurs dernières cartouches, se tuèrent en prenant du poison avec toute leur famille ou d'une autre façon, afin de ne pas tomber vivants entre les mains des Turcs. C'est ainsi que les Turcs se sont débarrassés de 1,500 Arméniens environ à Bitlis.

Dans la ville de Mouch même, les Arméniens se retranchèrent dans les églises et les maisons de pierre et combattirent pendant quatre jours. Mais l'artillerie turque eut vite raison des positions arméniennes. Tous les Arméniens furent tués en combattant et quand un silence de mort régna sur les ruines des églises et des maisons, la foule des musulmans se rua sur les femmes et les enfants, les pourchassant jusque dans les camps qui avaient été préparés. Les scènes affreuses qui se déroulaient alors peuvent paraître incroyables, cependant ces nouvelles ont été confirmées et il n'est pas permis d'en douter.

On mit le feu à de vastes hangars en bois et les femmes et les enfants furent brûlés. Beaucoup de femmes devenaient folles et jetaient leurs enfants ; d'autres s'agenouillaient et priaient au milieu des flammes qui les

consommaient ; quelques-unes imploraient un secours qui ne venait pas.

Les bourreaux, que cette sauvagerie izouïe ne semblait pas émouvoir, saisissaient les enfants par une jambe et les lançaient dans le brasier. Dans certaines localités, quand tous les hommes étaient tombés, plusieurs jeunes femmes, se voyant sur le point de tomber aux mains des Turcs, se jetaient elles-mêmes du haut des rochers, quelques-unes avec leurs enfants dans les bras.

NOUVELLES SUISSES

Monopole du tabac. — Comme il a été dit, le rapport de l'expert français désigné par le Conseil fédéral — le chef de la régie française — confirme les chiffres du rapport de MM. Frey et Milliet. L'expert croit qu'avec le temps le monopole arriverait à rapporter 25 millions de francs avec une charge pour le consommateur équivalant aux deux tiers de celle qui se produit en France.

La fausse doyenne. — Jusqu'à ces derniers temps, on désignait comme la doyenne des habitants de Bâle une dame Marie Kummerly, de Lichtense teig, qui disait être née le 24 décembre 1813. Or, il ressort de recherches minutieuses faites sur l'origine de cette dame qu'elle a avancé la date de son origine de 22 ans. En réalité elle est née en 1835. Mme Kummerly avait visité l'an dernier l'exposition nationale à Berne et avait été reçue en audience par le président de la Confédération.

L'importation du coton. — L'assemblée des intéressés convoquée par l'Association pour l'importation du coton et articles de coton comptait 230 participants. Cette forte participation prouve le grand intérêt que revêt cette question. Il a été constaté dans la discussion que les difficultés ont encore augmenté ces temps derniers et qu'elles ne cesseront d'augmenter. Le comité a fait un exposé de son activité et a répondu à toutes les demandes qui lui ont été adressées au sein de l'assemblée.

Interdiction d'exportation. — Le Conseil fédéral a pris samedi un nouvel arrêté portant interdiction d'exportation pour divers articles, parmi lesquels les matières fibreuses pour la

fabrication du papier, de la pâte de bois, sciure de bois, cellulose, carton gris, papier d'emballage de tous genres, papier pour l'impression des journaux, tissus de coton, tissus élastiques de tous genres, cartons pour toitures, machine-outils de tous genres, neuves et usagées, nitrate d'argent, divers produits chimiques et des matières colorantes et couleurs broyées à l'huile, ou même simplement mélangées d'huile, et les mastics.

La farine entière. — Le Conseil fédéral a pris, lundi matin, un arrêté relatif aux mesures propres à assurer l'alimentation en pain du pays.

L'arrêté dit que les moulins et minoteries ne pourront désormais fabriquer, avec les céréales destinées à la panification, qu'une seule sorte de farine, dite farine entière.

La fabrication de farine blanche et de semoule est interdite.

Les stocks de farine blanche et de semoule qui se trouvent actuellement dans les moulins sont séquestrés par le Département militaire fédéral et les meuniers sont déchargés de l'exécution des contrats existants.

Des peines sévères sont prévues contre les délinquants. Outre ces peines, les meuniers fautifs pourront se voir retirer durant trois mois l'autorisation d'exercer leur profession.

L'arrêté entre en vigueur mercredi, 15 décembre.

Bâle-Ville. — L'espionnage. — La police bâloise a arrêté un maître tonnelier de Muttenz, le nommé Th. Haas, prévenu d'espionnage pratiqué au service de l'Allemagne. Haas est un Allemand, naturalisé Suisse depuis quelques années.

D'après des renseignements recueillis à Berne, il transmettait sans les ouvrir des lettres venues de France à un Allemand qui habitait Bâle avant la guerre et qui est actuellement au bureau des renseignements militaires à Lœrrach.

Haas va être relâché sous caution, mais sera mis en accusation.

St Gall. — Voleur et comédien. — Un garçon de courses de 19 ans, employé dans un grand commerce de la ville et chargé d'apporter tous les

soirs une somme importante d'une succursale à la maison principale, a été trouvé ligoté ayant le visage contusionné dans la cour de la maison. Une somme de deux mille francs qu'il portait avait disparu. L'enquête a établi que c'était là une mise en scène. Le jeune homme, en effet, s'était fait ligoté par son frère âgé de 17 ans pour simuler une agression et l'argent a été retrouvé dans la mansarde habitée par les deux frères qui ont été arrêtés.

Tessin. — Un chantier dévalisé. — Dans la vallée d'Arbedo, des inconnus ont dévalisé le chantier de l'entreprise Tami, qui construit des routes militaires.

Les cambrioleurs ont emporté les outils et des denrées alimentaires pour une valeur de plus de 2000 francs.

Argovie. — Electrocuté. — Un électro-monteur de l'usine électrique de la ville d'Aarau, M. Otto Schuttel, âgé de 35 ans, qui procédait à une réparation, au bain de Laurenzen, est entré en contact avec une conduite à haute tension et a été tué sur le coup.

Vaud. — Noyée. — A Vallorbe, on a retiré de l'Orbe, dimanche matin, à 9 h., le cadavre d'une dame Marchand, 30 ans, mariée, sans enfant, noyée dans des circonstances que l'enquête ouverte établira.

A L'ÉTRANGER

La guerre en Europe.

Il n'y a qu'un discours de plus.

Le Temps écrit à propos du discours du chancelier allemand :

« Derrière toute cette façade d'assurance, nous discernons l'inquiétude du lendemain chez les dirigeants et la lassitude qui se révèle dans le peuple. « Nous voulons la paix et du pain ! » clamaient il y a huit jours un cortège de dix mille manifestants qui cherchaient vainement à défilé devant le château impérial et le palais du Reichstag. « Nous attendons des propositions de paix », dit le chancelier.

» Toute cette parade des dehors brillants de l'Allemagne impériale ne parvient pas à en dissimuler les fai-

Tuileries sont en cendres, la rue Royale embrasée et croulante. Les clairons sonnent. A leurs vibrants appels des bandes de forcés et d'égarés parcourent les boulevards en criant :

— Aux armes ! aux armes !
Et, devant les troupes régulières entrées enfin dans Paris, les barricades s'élèvent, escarpées et formidables.

Les chefs désignés par les meneurs sont tous à leur poste. Dimitri Kalergine entraîne à sa suite un bataillon de francs-tireurs, et Paulin Laval, le drapeau rouge en main, se tient fièrement debout sous une grêle de mitraille.

Du côté des Versaillais, le courage est égal.

La lutte se continue ainsi sanglante et râlante durant de longues heures. Vers le soir, les derniers insurgés, comme un troupeau éperdu, se réfugièrent sur les hauteurs du Père-Lachaise ; et là, dans le calme enclos des morts, à l'abri des tombes, sur cette terre toute faite de poussière et d'ossements, se termina le drame.

On lutta corps à corps entre les croix et les cyprès.

blessés. Elle ne modifiera rien à la volonté des puissances de l'Entente de ne tenir la paix que de leur victoire. Rien n'est changé dans la situation des Alliés depuis hier. Il n'y a qu'un discours de plus ».

Plus de paroles, des actes !
Le correspondant parisien du Secolo télégraphie à son journal :

L'attitude de la Grèce provoque une grande irritation dans l'opinion publique. Le gouvernement grec a promis deux choses : le retrait des troupes grecques des environs de Salonique et la permission aux Alliés de prendre toutes les mesures opportunes pour leurs opérations militaires, mais ces engagements quoique assumés ne furent pas tenus.

Les attaques des Bulgares dans la direction de Salonique ne permettant plus aux Alliés d'user de patience, les ministres de France et d'Angleterre à Athènes ont été chargés de déclarer au gouvernement grec que désormais les actes devront succéder aux paroles. Au cas contraire, les Alliés se déclarent prêts à agir énergiquement.

Messieurs, à Suez !
La presse allemande rapporte un propos du maréchal Mackensen qu'un officier supérieur autrichien, ayant participé à la prise de Belgrade, aurait communiqué au représentant viennois d'une agence suisse d'informations. Ouf !

Après avoir franchi le Danube, le maréchal aurait fait appeler les officiers autrichiens d'un bataillon de pionniers qui s'était particulièrement distingué.

Remerciant ces troupes, Mackensen aurait dit : « Messieurs, je me permettrai de vous appeler à nouveau quand il s'agira de franchir le canal de Suez ». Quelques officiers ayant souri, le maréchal aurait ajouté : « Il n'y a pas lieu de sourire ; c'est décidé, je vous rappellerai au canal de Suez ».

Les intrigues allemandes aux Etats-Unis.
Explosions et incendies continuent.

On mande d'Erie (Pennsylvanie) qu'un demi-million de boisseaux de froment canadien destinés aux nations alliées et qui étaient sur le point d'être expé-

Un soldat de Versailles, animé par la colère, tenait sous son revolver un ennemi désarmé. La détente allait être pressée.

Puis, tout à coup, la lune se levant mit en pleine lumière le visage de l'insurgé. Aussitôt, avec une rapidité d'éclair, le revolver fut abaissé : les deux adversaires venaient de se reconnaître.

— Oui, dit enfin l'un d'eux, il devait en être ainsi... Dans cette guerre cruelle le frère combat contre son frère... Malheureux Etienne !...

Il ne put achever ; mais l'intonation de sa voix marquait la douleur et le mépris.

L'insurgé baissait la tête ; une sorte de remords lui montait au cœur ; puis la terreur le dominait : il n'avait plus d'arme pour se défendre. Son frère aurait-il la générosité de lui laisser la vie ?

Au loin un peloton de turcos, exaspérés par la lutte, faisait la ronde au milieu des tombes. C'était une battue en règle ; bien peu des soldats de la Commune devaient échapper à la vigilance des vainqueurs.

Et ils étaient rapides les arrêts. On inspectait les mains du prisonnier. Lorsqu'elles étaient noires de poudre, les soldats de Ver-

diés, ont été détruits par le feu. Un élévateur appartenant aux chemins de fer de Pensylvanie a été totalement détruit. Les pertes sont évaluées à trois ou quatre millions de dollars. On ignore les causes du sinistre.

D'Easton (Pennsylvanie), on télégraphie qu'une explosion attribuée à une étincelle échappée d'une machine a détruit l'atelier de fabrication des amorces et des détonateurs de la Bethlehem Steel Co. Il y a eu un tué et plusieurs blessés.

De Montréal (Canada), on apprend qu'un incendie a éclaté dans les ateliers de chemin de fer du Grand-Trunk, à Point Saint-Charles.

Les flammes, qui étaient apparues d'abord dans l'atelier des tubes, ont gagné rapidement celui des forges et les autres édifices.

La perte des ateliers de construction de machines qui formaient l'un des trois ateliers détruits entraînera le chômage de 1400 ouvriers.

Un atelier de pyrotechnie fait explosion au Havre.

Une violente explosion s'est produite samedi matin aux ateliers de pyrotechnie du gouvernement belge. Les détails manquent. Les dégâts seraient importants et le nombre des victimes assez élevé.

Les établissements pyrotechniques belges se trouvent à 3 kilomètres du Havre, sur le territoire de la commune de Greville Sainte-Honorine.

L'explosion s'est produite à 9 h. 45 dans un entrepôt des poudres destinées au chargement des obus. Tous les ouvriers étaient à leur poste. Les projectiles chargés firent également explosion avec une telle violence que les portes et les fenêtres des maisons voisines sautèrent. Il était impossible à midi d'approcher des lieux de la catastrophe. Les dégâts matériels sont importants. Il est impossible de les évaluer présentement, ainsi que le nombre des blessés. La plupart des ouvriers étaient belges.

— Les journaux disent que des murs de 24 centimètres des ateliers de pyrotechnie ont sauté sous la violence de l'explosion. Les blessés sont au nombre d'un millier environ. Les morts sont relativement peu nom-

saillés couchaient en joue le coupable !... Et c'était fini de la vie d'un homme ! Les détonations se multipliaient, répercutées par les échos de la nécropole. C'était horrible.

Etienne, très pâle, s'approcha de Christian, et d'une voix altérée :

— Allez-vous me livrer ? interrogea-t-il. Tous ses membres étaient agités d'un frisson convulsif, son regard s'attachait, anxieux, sur le volontaire.

Christian leva les épaules.

— Je ne suis pas un Judas, répondit-il d'une voix hautaine. Je méprise les lâches ; mais je ne les livre pas.

Et l'insurgé, comme fasciné par le regard énergique de Christian, n'osant ni fuir ni se dérober, restait là immobile.

Un monde de pensées s'agitaient dans l'âme de Christian. Tenterait-il de toucher le cœur du prodigue ? Essayerait-il de rallumer une flamme généreuse dans l'esprit de cet égaré ? Il se rappelait les sentiments presque paternels voués autrefois au jeune frère. Il n'avait rien épargné pour lui créer un avenir digne de son intelligence ; mais Etienne ne lui avait pas facilité la tâche.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

Christian Walbret

Roman patriotique 46
Par M. du CAMPFRANC
Lauréat de l'Académie française.

— Inscrivez toujours, répartit Fernande sans perdre sa belle assurance. Comme vous, je connais Etienne. Le démon de la vanité, lui-même, a pétri cet être. Mais si Walbret a refusé de se battre sous l'humble tunique du soldat, soyez-en sûr, il marchera en avant, paré des épaulettes d'or du commandant.

— Ah ! mon cher, continua l'habile citoyenne, ne nous lassons pas d'encenser les vaniteux ; aveuglons-les d'un épais nuage. Nous obtiendrons tout.

Et, tous deux, se regardant avec un sourire bizarre, achevèrent de dresser la liste des futurs combattants.

II

La grande ville est en pleine émeute. Les

breux. Les affectés aux ateliers, on de la garn dans la m blaieinent.

Le Vat
Dans les commenté dinal Merc

Le fait d prélat de s sant par la me une at nal. Or, d' ce qui tou rectement

— Pour responsa teste-t-on can contre le gouvern du primat

— C'est d'un schis allemands. Si Benoît Allemagne rait la rup pendance n'est d'aille l'encycliqu première hautement. moderniste par les cat par deux d le Vatican

La ha

Les com noise sur le lemand son cause de l'i cherche à deux empir signer la pa ves conséq par contre guerre.

« Les die Hollweg et Fremdenbl autrichien prouvent qu l'Allemagne pair, mais fatigués. »

Le Reich « Les dé mann Hollw vivront à rév ble état des

« L'Allen News Wien que tendre sion éventu tour de l'E rencontre paix. »

La Neue de Bethma d'un grand

Il avait tourn ciel tous les d possible de ra Non, non... l'insurgé étai conscience gé passions.

ont été détruits par le feu. Un leur appartenant aux chemins de Pennsylvanie a été totalement détruit. Les pertes sont évaluées à plus de quatre millions de dollars. On ne connaît pas les causes du sinistre.

Easton (Pennsylvanie), on télégraphie qu'une explosion attribuée à une machine échappée d'une machine a détruit l'atelier de fabrication des explosifs et des détonateurs de la Bethlehem Steel Co. Il y a eu un tué et plusieurs blessés.

Montréal (Canada), on apprend qu'un incendie a éclaté dans les ateliers de chemin de fer du Grand-Trunk, à Saint-Charles.

Plusieurs flammes, qui étaient apparues dans l'atelier des tabes, ont rapidement celui des forges et des autres édifices.

La perte des ateliers de construction de machines qui formaient l'un des plus grands ateliers détruits entraînera le chômage de 1400 ouvriers.

Atelier de pyrotechnie et explosion au Havre.

Une violente explosion s'est produite samedi matin aux ateliers de pyrotechnie du gouvernement belge. Les dégâts sont importants et le nombre des blessés assez élevé.

Plusieurs établissements pyrotechniques se trouvent à 3 kilomètres du Havre, sur le territoire de la commune de Greville-Sainte-Honorine.

Une explosion s'est produite à 9 h. 45 dans un entrepôt des poudres destinées au chargement des obus. Tous les ouvriers étaient à leur poste. Les dégâts matériels furent également importants et les fenêtres des maisons voisines sautèrent. Il était impossible d'approcher des lieux de la catastrophe. Les dégâts matériels sont considérables. Il est impossible de donner le nombre des blessés. La plupart des blessés étaient belges.

Les journaux disent que des débris de 24 centimètres des ateliers de pyrotechnie ont sauté sous la violence de l'explosion. Les blessés sont au nombre d'un millier environ. Les pertes sont relativement peu nom-

breuses. On couchait en joue le coupable!... Il est fini de la vie d'un homme! Les larmes se multipliaient, répercutées sur les échos de la nécropole. C'était horrible, très pâle, s'approcha de Christian d'une voix altérée:

« Venez-vous me livrer? interrogea-t-il. Ses membres étaient agités d'un tremblement convulsif, son regard s'attachait sur le volontaire.

Christian leva les épaules. « Je suis pas un Judas, répondit-il. Je méprise les lâches; je ne les livre pas.

« Insurgé, comme fasciné par le regard de Christian, n'osant ni fuir ni rester, restait là immobile.

« On se demande de pensées s'agitaient dans l'esprit de Christian. Tenterait-il de toucher du prodigue? Essayerait-il de ramener la flamme généreuse dans l'esprit du prodigue? Il se rappelait les sentiments paternels voués autrefois au jeune homme n'avait rien épargné pour lui créer une vie digne de son intelligence; mais on ne lui avait pas facilité la tâche.

breux. Les baraquements voisins, affectés aux logements des ouvriers des ateliers, ont été détruits. Les troupes de la garnison du Havre procèdent, dans la mesure du possible, au déblaiement.

Pourquoi

Le Vatican ménage Berlin.

Dans les milieux du Vatican, on a commenté vivement l'absence du cardinal Mercier au Consistoire.

Le fait que l'Allemagne empêche le prélat de se rendre à Rome en passant par la France est considéré comme une atteinte à la liberté du cardinal. Or, d'après le droit canon, tout ce qui touche un cardinal touche directement le pape.

« Pourquoi donc, demanda le correspondant du *Petit Parisien*, ne proteste-t-on pas plus vivement au Vatican contre les empêchements mis par le gouvernement impérial au voyage du primat de Belgique? »

« C'est, répondit-on, qu'on a peur d'un schisme parmi les catholiques allemands. On se méfie des Allemands. Si Benoît XV faisait trop sentir en Allemagne son mécontentement, ce serait la rupture immédiate. Cette indépendance des catholiques germains n'est d'ailleurs pas nouvelle. Lors de l'encyclique papale, à propos de la première communion, elle s'affirma hautement. Dans sa lettre contre les modernistes, le Saint-Siège fut obéi par les catholiques de partout, sauf par ceux d'Allemagne. Voilà pourquoi le Vatican demeure prudent.

La hantise de la paix à Vienne.

Les commentaires de la presse viennoise sur le discours du chancelier allemand sont intéressants, surtout à cause de l'insistance avec laquelle on cherche à faire comprendre que les deux empires du centre sont prêts à signer la paix et l'on menace de graves conséquences pour l'Entente si par contre on devait continuer la guerre.

« Les discours de M. de Bethmann-Hollweg et du comte Tisza, dit le *Fremdenblatt* (organe du ministère autrichien des affaires étrangères), prouvent que l'Autriche aussi bien que l'Allemagne sont prêtes à faire la paix, mais qu'elles ne sont pas encore fatiguées. »

Le *Reichpost* dit :

« Les déclarations de M. de Bethmann-Hollweg et du comte Tisza serviront à révéler aux neutres le véritable état des choses. »

« L'Allemagne et l'Autriche, dit le *News Wiener Journal*, ne peuvent que tendre la main pour une conclusion éventuelle de la paix. C'est le tour de l'Entente de venir à notre rencontre par des propositions de paix. »

La *Neue Freie Presse* dit que M. de Bethmann-Hollweg a fait preuve d'un grand esprit de modération, et

Il avait tourné contre lui-même et contre le ciel tous les dons d'en-haut. Ah! s'il était possible de ranimer les sentiments éteints... Non, non... impossible: la conscience de l'insurgé était morte; il l'avait tuée: la conscience gêne pour satisfaire toutes les passions. (A suivre.)

que le Reichstag s'est rallié de son côté à la politique de modération; aucune voix ne s'est levée pour demander que l'on exploite largement les succès obtenus. La politique de M. de Bethmann-Hollweg est de vouloir toujours la paix et de ne pouvoir admettre qu'elle ne puisse pas être plus nécessaire aux empires allemands qu'aux alliés.

Aviateurs français tués.

Un biplan portant le lieutenant Caudran, un ingénieur et un mécanicien a fait une chute dimanche après midi à l'aérodrome de Bron.

Les trois passagers ont été tués sur le coup.

Allemagne. — Neuf victimes.

Un terrible drame s'est déroulé dans le village de Doerfl (Bavière). Une femme nommée Schutzenhofer, âgée de quarante-trois ans, a égorgé ses sept enfants, quatre fillettes et trois garçons, âgés de deux mois à quatorze ans. Elle a ensuite tué de la même façon sa mère et s'est suicidée d'une balle de revolver dans la tête.

Autriche-Hongrie. — Empoisonnement en masse. — Une grave affaire d'empoisonnement occupe actuellement l'opinion en Hongrie. A la suite de la consommation d'alcool méthylique, soixante-trois personnes sont mortes dans douze communes du comitat de Marmaros. L'alcool falsifié provenait de Budapest. Dix-huit autres personnes sont dans un état désespéré.

GRUYÈRE

Accident mortel à Châteaun-d'Oex. — Le *Progrès* donne les renseignements ci-après sur un accident qui a coûté la vie à M. Morier-Meylan, assesseur de la justice de paix: M. D. Morier Meylan, accompagné d'un jeune homme, s'était rendu à sa forêt des Serpentays pour préparer du bois. Plus haut, aux Perreys, des bûcherons étaient occupés à une exploitation importante de billons qu'ils châblaient dans un couloir au bas duquel M. Morier devait travailler. Celui-ci avertit les bûcherons de sa présence et il fut convenu entre eux que tout châtillage serait suspendu jusqu'à ce que M. Morier eût terminé son travail et les en eût prévenus. Lorsqu'il voulut partir, il l'annonça aux bûcherons, mais il s'attarda encore quelque peu. A peine avait-il quitté le couloir qu'un énorme bloc de rocher, détaché de la partie supérieure de la forêt, roula avec fracas et atteignit M. Morier, tandis que son compagnon pouvait se garer à temps. Le coup fut terrible; M. Morier eut la poitrine enfoncée et il succomba peu d'instant après à une hémorragie interne; il avait en outre les jambes et le bras gauche brisés.

M. Morier était un homme très estimé de ses concitoyens et un brave père de famille.

Pour nos gyms. — La gymnastique exerce sur le public une fascination, dont personne ne saurait nier la force. La foule aime à être hypnotisée par les manifestations de la force et de l'adresse. Au reste, à ce sentiment absolument personnel, se mêle un autre sentiment, celui qui consiste à reconnaître à la gymnastique le pouvoir de former une jeune génération forte, saine et vigoureuse. Ce sont les citoyens de demain, les futurs défenseurs du pays, mais des défenseurs plus aguerris, plus résistants aux fatigues, plus capables d'ef-

forts considérables et prolongés. Aussi la population garde-t-elle une préférence marquée à nos gymnastes.

Ce ne sont pas les occasions qui manquent de leur prouver cette sympathie. Mais il en est où le public sera certainement heureux de faire généreusement montre de sa faveur et de sa protection.

Le 6 janvier prochain, notre section fera un classement de ses membres; à titre de stimulant, elle a décidé de récompenser par un prix le travail individuel. Certes, les membres de la gymnastique travaillent uniquement pour leur plaisir et celui de leurs concitoyens; ils n'en attendent pas d'autre récompense que celle du sentiment du devoir accompli. Cependant, l'attribution de prix à chacun des gyms, suivant son travail, ne peut qu'être profitable à la noble cause que tous défendent si vaillamment.

C'est à cette occasion que l'appui de la population peut être d'une grande utilité à la section dont les ressources sont minimes. C'est par un appui effectif, par un appui matériel et financier que nous montrerons tous combien cette cause de la gymnastique nous est chère.

Nécrologie. — Nous apprenons en ce moment la mort de Madame Louise Brunisholz-Remy, décédée lundi, presque subitement, à Charmey, dans sa soixante-dixième année.

Avec elle disparaît le dernier membre de la famille de feu Jacques Remy, ancien Préfet de la Gruyère.

Son nom est intimement lié à la Pension du Chalet, avantageusement connue des étrangers, établissement qu'elle fonda et dirigea pendant de longues années.

Dotée d'un caractère sociable et d'un cœur généreux, elle sut gagner les sympathies de ses hôtes et de toute la population. Aussi, son souvenir ne laissera-t-il que des regrets dans le pays et surtout dans la contrée de Charmey qu'elle affectionnait particulièrement!

Le temps qu'il fait. — Ils étaient nombreux, dimanche, les promeneurs qu'avait attirés la douceur inaccoutumée de la température et qui furent surpris dans leur excursion par le violent orage qui s'est abattu sur la contrée. En plein mois de décembre, ce n'est certes pas chose commune qu'un orage. Celui de dimanche ne devait nous faire prévoir rien de bien agréable. Aussi pendant la nuit, ne fut-on pas surpris de constater une forte chute de neige. Celle-ci n'est malheureusement pas assez forte pour donner une bonne piste. De plus, la bise qui souffle froide et violente la chasse devant elle, déblaye les endroits déaoudés pour former des gonfles derrière tous les obstacles.

Mendicité. — En présence des abus constatés, la Police locale de la Ville de Bulle informe le public qu'il sera pris dès maintenant des mesures sévères contre les personnes s'adonnant à la mendicité, à Bulle.

Epoussetage des tapis. — Les propriétaires ou locataires de bâtiments n'ayant ni cour ni jardin sont autorisés à secouer aux fenêtres et balcons les linges à épousseter les meubles.

Ce travail doit être achevé avant 7 heures du matin de mai à septembre, et avant 8 h. d'octobre à avril.

L'époussetage des tapis, nattes, etc. ne peut se faire que sur le marché au bétail, devant la remise des bancs de foire et sur la place St-Pierre, entre les Halles et l'église, et doit être terminé à la tombée de la nuit. Les personnes qui n'observeront pas

cet horaire seront mises en contravention. (Communiqué.)

†
Monsieur et Madame Arthur BISE et leurs enfants, à La Tour-de-Peilz; Madame et Monsieur Meyer-Bise, à Bümplitz; Monsieur Gaston MAILLARD et sa fille, à Fribourg; Madame et Monsieur Lucien RIME-FRAGNIÈRE et leur enfant, à Charmey; Les familles REMY, à Bulle, La Tour-de-Trême et Chavannes-sous-Orsonnens; FRAGNIÈRE, à Bulle, Vuipens et Boc; BRUNISHOLZ, à Praroman; Ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Louise BRUNISHOLZ
née REMY

leur bien aimée tante et cousine, décédée à Charmey le 13 décembre 1915, dans sa 66^{me} année.

L'enterrement aura lieu à Charmey, le jeudi 16 courant, à 9 1/2 heures du matin.

Cet avis tient lieu de faire part.
R. I. P.

Société des Artilleurs de la Gruyère.

Les membres de la Société n'ayant pas payé leurs cotisations arriérées sont priés de le faire d'ici au 31 décembre, auprès de M. Chollet, caissier, Café de la Promenade, Bulle, sinon ils seront considérés comme démissionnaires.
LE COMITÉ

On donnerait encore quelques bonnes vaches en hivernage.

S'adresser à la S. A. suisse de publicité H. et V., à Bulle, sous H 1910 B.

On engagerait un bon domestique pour fourrager le bétail pendant l'hiver.

S'adresser sous H 1911 B à la S. A. suisse de publicité H. & V. à Bulle.

SOUSSION

pour la fourniture du pain et de la viande, premier trimestre 1916, livrables au domicile de l'Institut Duvillard, Orphelinat du district de la Gruyère, à Epagny.

Les soumissions sont reçues par le gérant Aug. Barras, Agence agricole, à Bulle, d'ici au 25 courant.

A louer

deux appartements de 5 à 7 pièces, au troisième étage de l'Hôtel Moderne, avec installation de bains.

S'adresser à l'Agence de la Banque de l'Etat, à Bulle.

Mises juridiques

L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra en mises publiques, le jeudi 16 décembre crt., dès 10 heures du jour, devant le Château, à Bulle: 1 machine à coudre à main.

Bulle, le 13 décembre 1915.
L'Office des poursuites.

REÇU

un beau choix de machines à coudre neuves.
J. GREMAUD, mécanicien, Bulle.

On demande

pour un certain temps, quatre génisses en hivernage. Bons soins assurés.
S'adresser à la S. A. suisse de publicité H. et V., Bulle.

Perdu

chapelet argent doré et perles fines.
Prière rapporter chez L. Despond, Bulle.

Poëlier - fumiste.

M. Seydoux, à Bulle, a transféré son domicile derrière le Café Suisse, rue de Vevey.

Essences de liqueurs.

Fournitures pour vin artificiel avec méthode de préparation.
Demander prix-courant gratuit, Albert Margot, Servette 34, Genève.

Mise de mobilier.

Le jeudi 16 décembre, j'exposerai en mises publiques, pour cause de départ, devant le château de Bulle : table de nuit, garde robe, tables, etc., ainsi que machine à coudre, machine à battre, cuirs, fournitures, etc.
Cordonniers, profitez de l'occasion!
SCHOUWEY Jos., La Tour.

On demande

un bon armaiti sachant bien traire, pour montagne facile; à la même adresse on cherche un domestique de campagne, bon trayeur, robuste et de toute confiance.
S'adresser à S. A. suisse de publicité H. et V., à Bulle sous H 1905 B.

A vendre

une certaine quantité de bidons à lait de 80, 85, 40 et 50 litres, en bon état, fermeture pratique; un char à lait pouvant s'atteler à deux chevaux, une baratte en bon état, un hache-paille et un verrat de 1 an, race du pays.
Laiterie de Sorens.

Docteur REYMOND

spécialiste
pour le nez, gorge, oreilles,
FRIBOURG
a repris ses consultations.

OIGNONS

de 1^o qualité, offre à des prix avantageux, à partir de 50 kg.
Compagnie Suisse
de Pailles et Fourrages,
BERNE.

Cultivateur bernois

cherche à reprendre une

FERME

avec 50-100 arpents de terre.
Entrée en jouissance à convenir.
Offres sous chiffres H 1544 U, à la Soc. Anon. Suisse de Publicité H. & V., Bienne.

A vendre

une truie grasse du poids de 250 kg. environ.
S'adresser à Calybite Menoud, à Sommentier.

Endiguement de la Trême.

La Commission met en soumission les travaux de fouilles et de maçonnerie suivants :
Un lot de 250 mètres à La Tour de Trême, en amont de la Parqueterie ;
Un lot de 250 mètres à Bulle, vers les Cibles.
Prendre connaissance des plans et du cahier des charges au Bureau de Ville de Bulle, où les soumissions devront être déposées, sous pli fermé, jusqu'au 21 décembre, à 5 heures du soir.

A vendre à Bulle

la maison ayant appartenu à feu François Pasquier, comprenant habitation, grange, écurie, bûcher, avec un peu de terre de première qualité.
S'adresser à Colomb Ardent, Bulle.

Mme F. Ormin

SAGE-FEMME
reçoit des pensionnaires à toute époque.
Consultations tous les jours.
Téléphone 4588.
Confort. — Prix modérés.
Près de la Gare.
Rue de Berne, N° 9, GENÈVE.

CARTES DE VISITE

à
l'imprimerie du journal.

Vente juridique de Café et de Places à bâtir.

L'Office des Faillites de la Gruyère exposera en vente, par voie d'enchères publiques, lundi 20 décembre 1915, à 2 heures, au Café du Tilleul, à Broc, les immeubles de la Masse SUDAN Elisa, née Repond, épouse de François, à Broc.

1. lot Art. 1488	Café du Tilleul.	Taxe fr. 35.000.—
2. » » 1487b.	Jardin de 697 m ² .	» 1.400.—
3. » » 1046ab.	» » 1072 m ² .	» 1.200.—
4. » » 1487c.	» » 455 m ² .	» 900.—
5. » » 878ab.	» » 422 m ² .	» 470.—
6. » » 1210	» » 81 m ² .	» 400.—
7. » » 1489	» » 197 m ² .	» 210.—
8. » » 1490b.	» » 135 m ² .	» 150.—

VENTE DE MONTAGNES

Jeu 30 décembre 1915, dès 2 heures de l'après-midi, au Café Gruyérien, à Bulle, les copropriétaires exposeront en vente par voie de mises publiques, leurs estivages et fannage des Reybes et la Genillière, à 45 minutes de Pringy, de la contenance d'environ 80 poses avec 2 chalets et grange; grande quantité de bois en partie exploitable. Les conditions seront lues avant les mises.

Pour voir les immeubles, s'adresser, sous avis préalable, au soussigné.

Pour les exposants :

Jean GREMION, syndic de Gruyères, à PRINGY.

-- AVIS --

Au 1^{er} avril prochain,
l'Auberge des Halles à Bulle,
sera transformée en
Brasserie et Commerce de Vins en gros.
Alfred BERTHOLET, propriétaire.

FABRIQUE DE DRAPS, NEIRIVUE

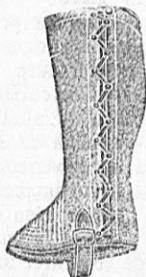
Draps, milaine, malgré la guerre toujours première qualité.
Tricot. — Achat et échange de laine.

Représentant à BULLE :

M. Tobie BEC, Chapellerie, Grand'rue.

COURS DE DANSE

Le soussigné ouvrira un cours de danse et de tenue dans une salle spéciale d'un hôtel de Bulle le mardi et le vendredi de 8 à 10 heures du soir.
Le cours commencera mardi 21 décembre et se terminera en février.
Prière de s'inscrire dès ce jour à la Librairie Morel, à Bulle et chez M. Stöckli, coiffeur, à Broc.
Leçons particulières de 5 à 7 heures.
Léon GALLEY, professeur.



GUÊTRES

en cuir et en drap « loden »
chez

Les FILS D'ERNEST GLASSON
BULLE



POUDRE MAYOR

le plus puissant

tonique, dépuratif et antiépidémique
pour le bétail, connu jusqu'à ce jour

Seuls fabricants: Vve Alf. DELISLE & C^o, Lausanne.

Demander partout la Poudre Mayor ou s'adresser à la maison ci-dessus.

Exigez sur chaque paquet la signature B. MAYOR.

BOUCHERIE -- TANNERIE

Louis LENOIR

LES MOULINS. (près Château-d'Oex).

Façonnage à façon. — Achats de cuirs et peaux.

Graisse imperméable pour chaussures.

Je suis acheteur, aux prix les plus élevés de tous les

Cuirs, peaux et écorces de sapin

et me charge de l'abattage chez moi ou à domicile.

Achats d'os et chiffons, livrables à mon domicile.

Se recommande,

Louis LENOIR, tanneur.

Travaux d'impressions en tous genres
Imprimerie Glasson Frères, Bulle.

Bonne fille

de cuisine est demandée à
l'Hôtel de Ville, Broc.

On demande

dans atelier mécanique de menuiserie un
menuisier connaissant à fond la
partie et capable de diriger 10 à 15 ou-
vriers.

Adresser offres avec certificats et prétentions sous N° 1873, S. A. suisse de publicité H. et V. Bulle.



Dernière conquête dans le
domaine médical.
Recommandé par M.M. les
médecins contre la nerveu-
sité, l'abattement, l'irrita-
bilité, l'insomnie, les
convulsions nerveuses, le tremble-
ment des mains suite de mauvais
habitudes, ébranlant les nerfs
la névralgie, la neurasthénie sous toutes formes,
épaulement nerveux et la faiblesse des nerfs.
Remède fortifiant, le plus intensif de tout le
système nerveux. Prix fr. 3.50 et fr. 5. En vente
dans toutes les pharmacies.

10 FRANCS

L'album complet
de la Mobilisation Suisse
contenant :
l'Occupation des frontières
suisses
et
Un Hiver avec les armes.
Dans les librairies et chez l'éditeur :
BASSIN-CLOTTU, Neuchâtel.

Domaine à vendre à Bulle.

L'hoirie d'Alfred Esseiva, à Bulle, met en vente le domaine qu'elle possède à Bulle, de la contenance d'environ 18 poses de terrain de 1^o qualité, carrière en pleine exploitation, avec bâtiment neuf comprenant maison d'habitation, grange, écuries et remise. Occasion très avantageuse.
Pour renseignements, s'adresser à M. Joseph Pasquier, café-brasserie du Midi, à Bulle, ou à M. Jules Esseiva, en Planchy, Bulle.

On offre à vendre

belle forêt bien située, superficie 185 a.
S'adresser à H. ROSAT, entrepreneur, Château d'Oex.

Vente de bois

Le Conseil communal de Villarvolard met en vente, par voie de soumission, environ 250 m³ de billons préparés dans ses forêts sous Bimont.

Les soumissions seront reçues, sous pli cacheté, chez M. le Syndic, jusqu'au lundi 20 décembre courant.

Villarvolard, le 5 décembre 1915.

Par ordre : Le Secrétaire communal.

A vendre

3 rabots à raplanir chêne vert et 2 varlopes idem avec fer, très bon marché.
S'adresser Tivoli, Bulle.

Garde-génisses.

Le Syndicat d'élevage de Pont-la-Ville met en soumission la place de garde-génisses pour l'alpage de 1916 sur le pâturage de Parc-es-fayes.

Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions chez M. M. Monney, président, d'ici au 15 décembre.
Pas d'indemnité de route.

Mises de bois.

Vendredi 17 décembre 1915, la Commune d'Estavannens exposera en vente en mises publiques un certain nombre de numéros de billons situés au Dard et au Chalet neuf.

Rendez vous des mises, à 1 1/2 heure après midi vers la chapelle du Dard.

Estavannens, le 7 décembre 1915.

Le Secrétaire communal.

A vendre

belle jument poulinière, portante pour fin février, chez
Jos. REMY, camionneur, Bulle.

ABONNE
Suisse...
Stranger...
payable...
Prix du num...
On s'abonne...
bureaux

L'AU

S'il est un
d'an peuple,
cratie, où l
dans une seu
qui touche d
gouvernemen
pelle oligarc
torité est d
milles puissa
néralement t
divin et à l'o
ce pouvoir d
un système d
un pays, ou
avant de tron
eux. En effet
qui détienne
étroitement t
mot, qu'une
équivalent à l'
On peut
tout gouvern
sa conduite s
térêts du pay
ses actes à l'
appartient. C
vernement q
le parti qui l
généralement
se demande,
la vie public
profiter au
avoir les me
parti lui-mêm
Comme c'e
verne la pay
tement uni p
térêts, qu'il
sa propre pro
ler un tel gou
autocrate.
Or, comme
nement auto
sphères des
que, dans sa
me d'Etat, en
dans un livre
Jours Passés
« L'autocr
foi : que l'Et
de défendre
l'autorité; qu
ces doivent é
pouvoirs pu
meurs, toute
du pouvoir;
des droits à u
réditaire est c
des entrepri